

Réunion du Conseil d'Administration Comité de Bretagne de Cyclisme – St Briec Samedi 26 Septembre 2009

Présent(e)s : Joseph GUEGUEN Président, Didier MARCHAND, Bernard CALVEZ, Jacques QUEMARD Vice-Présidents Délégués, Annick LOCHET Secrétaire Générale, Robert DEJAN Trésorier Général, François QUILLIVIC Secrétaire Général Adjoint

André CHALMEL, Sébastien EVENOU, Jean GENTRIC, Henri LE CORRE, Daniel LE GUET, Roland SALAUN, Jean SERANDOUR, Dr Daniel GRAZIANA, Anne MASSE, Daniel RENARD

Assistent : Samuel MONNERAIS CTS, Carole LE DANTEC Chargée du Secrétariat Général
Gilbert MOUELLIC Président du CD56, Jo SALAUN Président du CD29

Absent(e)s excusé(e)s : Jean MOY Vice-Président Délégué, Marc GUYOMARD, Jean-François LÉBOUDEC, Nathalie CORLAY, Marcel MOY, Yannick TIREL

1) Informations générales :

M. GUEGUEN souhaite la bienvenue à Jo SALAUN, Président du Comité Départemental 29, celui-ci assistant à son 1^{er} Conseil d'Administration.

Concernant le prochain Conseil d'Administration, Le Président fait part d'une modification de date, à savoir l'organisation du CA **le Samedi 28 Novembre** et non le Samedi 21 Novembre comme initialement prévu (en raison de la planification par la FFC du colloque des Présidents des Comités Régionaux et des exigences comptables). Il rappelle que celui-ci se déroulera toute la journée à savoir 8h30 – 12h30 / 14h - 17h

M. GUEGUEN donne les dernières informations obtenues de M. RAULT, Responsable de l'aménagement et du développement des sites de Cap Lorient, sur le projet du vélodrome couvert en Bretagne. Il précise que les bordereaux sont inscrits à l'ordre du jour de la prochaine réunion du mois d'octobre, prévue dans la deuxième quinzaine et sauf incident ce projet devrait être accepté.

Le Président rappelle les sommes attribuées par chaque Collectivité :

- L'Etat : 4 à 5 millions d'euros
- La Région : 5 millions d'euros
- Conseil Général du Morbihan : 4 millions d'euros

Le reste étant donné par Cap Lorient ainsi que le terrain

M. GUEGUEN rappelle le souhait de Cap Lorient d'avoir le siège social du Comité de Bretagne, ceci n'étant plus d'actualité.

Gilbert MOUELLIC fait état de l'intégration d'une piste d'athlétisme dans ce projet de vélodrome couvert, afin que ce dossier puisse être accepté par tous les Elu(e)s de la Communauté des Communes de Cap Lorient.

Le Président donne lecture d'un courrier rédigé par M. Yannick MORIN, Président de Bretagne Sport International, cet organisme regroupant l'Etat, le Conseil Régional et le Comité Régional Olympique et Sportif en vue des Jeux Olympiques de Londres 2012.

M. GUEGUEN précise que 11 sites bretons (cyclisme sur piste, VTT, BMX) ont été retenus, susceptibles d'intéresser les Fédérations étrangères ; des informations (caractéristiques des

installations sportives, transport, hébergement, restauration, ressources touristiques à proximité) étant disponibles pour chaque site.

Le Président rappelle la visite de la FFC programmée le 22 septembre 2009 pour homologuer le vélodrome de Cléden Poher.

M. GUEGUEN fait part de la sélection du Comité Départemental des Côtes d'Armor, du Finistère et d'Ille et Vilaine à la Coupe de France Cadets sur route des Comités Départementaux qui se déroulera le dimanche 27 septembre à Prisches.

Jean SERANDOUR informe que le CD22 n'y participera pas.

Annick LOCHET effectue un compte rendu de l'Assemblée Générale du Sport en Bretagne qui s'est déroulée le 23 septembre 2009 au Conseil Régional de Bretagne, elle donne les points abordés :

- Mise en place pour la 2^{ème} année du « Chèque Sport » pour les jeunes de 15 / 18 ans (Jeunes né(e)s en 1992, 1993 et 1994).

- Les perspectives du Conseil Régional : Développer les dispositifs en les rendant plus efficaces et adaptés, améliorer leur évaluation ; Améliorer la gouvernance du sport en région ; Renforcer le service des sports et le travail transversal ; Mise en place d'un campus d'excellence en Bretagne : Un nouveau challenge.

2) Adoption du PV de la réunion du CA du 6 juin 2009

Anne MASSE s'interroge sur la phrase écrite : « ***Les frais de fonctionnement sont en léger dépassement de 3,7 % (1000 €), les charges de personnel sont également en dépassement par rapport à 2008 de 8 % (Maintien de prise en charge d'une salariée sur 6 mois et réduction de l'aide pour l'emploi de coordinateur)*** »

Robert DEJAN rappelle l'obligation pour le Comité de Bretagne de la mise en place de la Convention Collective du Sport et par conséquent une réactualisation des statuts des salariés et leurs salaires et les indemnités de départ en retraite de Mme HINAULT.

3) Intervention de la Secrétaire Générale

a) Statistiques des licences

Annick LOCHET présente les statistiques « licences » arrêtées au 31/08/09. Les chiffres montrent un solde positif de + 414 licenciés avec une augmentation conséquente chez les jeunes :

- Carte vélo jeune : + 360

- Minimales : + 102

Elle présente les statistiques par département avec la première place pour le CD 22 avec + 249 et un chiffre négatif pour le CD35 avec – 20.

La Secrétaire Générale s'inquiète de l'écart très important en terme de licenciés entre les cartes vélo jeunes : 2065 licenciés et les juniors : 414 licenciés, chiffre signifiant un non renouvellement de licence.

Annick LOCHET fait part de son inquiétude concernant la faible participation des minimales dans les épreuves « route » malgré le nombre de licenciés : 743 licenciés

Gilbert MOUELLIC propose que les minimales 2^{ème} année du département concerné par l'épreuve, soient tenus de participer à l'épreuve relevant de leur catégorie, à défaut de se retrouver dans le contexte des écoles de cyclisme.

Concernant les épreuves, elle présente les dernières statistiques avec – 3 épreuves. Elle précise que le CD22 obtient le pôle position avec + 31 épreuves.

Concernant les engagements, Robert DEJAN présente la synthèse du questionnaire envoyé aux clubs sur les engagements « web », bilan de l'enquête effectuée par les services administratifs du Comité de Bretagne (Michelle PASQUIER) :

- 100% des clubs sont satisfaits des engagements sur le web mais très peu de clubs ont remonté les résultats sur le site fédéral ; ce dispositif, tel qu'il est proposé, reste trop compliqué.

Le Trésorier énumère les diverses réflexions, propositions, souhaits des clubs ressortant de ce sondage :

- Clôture des engagements le jeudi midi et non le jeudi minuit comme cela se fait aujourd'hui.
- Saturation du site fédéral souvent le soir, problème de connexion
- Généralisation de la procédure d'engagement sur le web aux autres épreuves (cyclo-cross, fédérales)
- Récapitulatif mensuel par course et par coureur pour leur comptabilité
- Création d'un mail d'alerte lorsque le seuil d'alerte est atteint.

M. DEJAN suggère de nouveau de proposer une formation à destination des clubs sur le logiciel « Gestion des épreuves » au mois de janvier. Par ailleurs, il propose, pour ceux qui souhaitent une formation de base, de venir au Comité de Bretagne.

b) AG : Les dernières avancées

Annick LOCHET donne les dernières avancées effectuées concernant l'Assemblée Générale qui se déroulera le samedi 12 septembre à Fougères et les lieux choisis.

L'AG se déroulera au Centre culturel « Juliette Drouet » puis le banquet annuel à l'Espace Aumaillerie (environ 5 mn du Centre Culturel Juliette Drouet)

Elle donne les tarifs des diverses locations :

Centre culturel « Juliette Drouet » : 648 euros TTC (tarif pour 4 heures) – Heures supplémentaires : 162 euros TTC

Espace Aumaillerie : 905,43 euros TTC. Elle précise qu'un acompte de 30% a été versé.

Annick LOCHET espère, avec le soutien du COC Fougères, obtenir encore une réduction sur le tarif de l'Espace Aumaillerie.

Afin d'éviter de payer l'heure supplémentaire, François QUILLIVIC préconise d'organiser l'Assemblée Générale de 9h à 13h.

Concernant l'hébergement du vendredi soir, après des devis demandés par Carole LE DANTEC, Annick LOCHET fait part d'une réservation auprès de l'hôtel « Campanile » de Fougères avec une réservation de salle de réunion pour le vendredi soir puis l'organisation d'un dîner et enfin la réservation d'une trentaine de chambres. Elle précise que tous les renseignements seront donnés au prochain CA du 28 Novembre.

Annick LOCHET signale que l'Assemblée Générale 2010 se déroulera dans le département du Finistère. Jo SALAUN fait part d'un contact avec la mairie de Plougastel Daoulas et d'une option de réservation pour le samedi 11 Décembre 2010.

c) Bilan des deux Trophées « Crédit Agricole »

Annick LOCHET dresse le bilan des deux « Trophées Crédit Agricole » avec une bonne participation dans l'ensemble et un suspense jusqu'à la dernière épreuve pour le TCA Mozaïc Juniors. Au niveau du Trophée Crédit Agricole des 1ères et 2èmes catégories, elle rappelle la victoire de Clément

MAHE (Bic 2000) au classement individuel et de Côtes d'Armor Cyclisme dans le classement par équipes. Pour le Trophée Mozaïc Juniors, celui-ci a vu la victoire de Warren BARGUIL (AC Lanester 56) en individuel et de l'UC Briochine pour le classement par équipes.

Annick LOCHET tient à remercier Franck CHOPIN pour la bonne couverture médiatique, Carole LE DANTEC pour le travail administratif et les Délégué(e)s présent(e)s sur les différentes manches.

Annick LOCHET souligne son regret de ne pas avoir vu d'équipes départementales sur la dernière épreuve « La Flèche Plédranaise » à l'inverse des autres manches. Les Présidents des Comités Départementaux soulignent leur impossibilité de réaliser une équipe départementale malgré un appel à candidature.

Didier MARCHAND, précise quant au CD35, qu'ils étaient sur un déplacement à Bordeaux.

4) Intervention du Trésorier Général

a) Point financier

Le trésorier Robert DEJAN présente au CA le rapprochement budgétaire comptable en date du 24 Septembre 2009 (Cf Annexe n°1).

Présentation du budget des dépenses maîtrisées malgré des charges du personnel en augmentation (départ de Mme Hinault, réactualisation des salaires suivant la convention du sport, l'arrêt maladie d'une personne et son remplacement par des vacataires) et une rigueur budgétaire durant toute l'année.

Les recettes respectent dans l'ensemble le prévisionnel 2009 grâce à l'augmentation du nombre de licenciés, les droits d'organisation, la maîtrise des abonnements et l'augmentation de la publicité sur la BC.

b) Situation du personnel

Robert DEJAN remercie l'ensemble du personnel du Comité de Bretagne, les vacataires pour avoir pallier à l'absence de Gilles PITEL.

Le contrat aidé de Xavier FOURNIER se termine fin Novembre 09, ce contrat est un CDI comme le stipule la convention.

c) Tarification 2010

Application de la tarification fédérale. Concernant la catégorie « Pass Cyclisme » le Comité de Bretagne suivra les consignes fédérales avec une seule course et 2 départs (D1-D2/D3-D4) sur un circuit supérieur à cinq kilomètres.

Le montant de la grille Pass Cyclisme sera de 215€, soit 125€ de droits forfaitaires et 90€ pour les assurances.

d) Réflexion sur les problèmes engendrés par la création du compte web

Le trésorier dresse d'abord le bilan de l'enquête effectuée par les services administratifs du Comité de Bretagne auprès des clubs concernant leurs avis sur les engagements web. Il en ressort à une quasi unanimité, que les clubs trouvent facile l'enregistrement des engagements.

Il serait souhaitable que chaque club crée une ligne comptable web dans son exercice comptable, sachant que le Comité ne peut pas clôturer le compte au 30 septembre de chaque année.

e) Le recouvrement des impayés

La procédure se poursuit contre le groupe Gemy et Culture vélo.

f) ETR (cf questions diverses)

Le membre de l'ETR sollicité par le représentant du Comité de Bretagne pour une mission doit se trouver dans une période de congé et « libre » par rapport à son employeur pour exercer cette vacation afin de toucher sa rémunération. Le Comité de Bretagne a l'obligation de le déclarer (DUE) avant son embauche et de lui faire une fiche de salaire.

5) Activités du CTS - Bilan et résultats des différents Championnats de France

Samuel MONNERAIS émet le souhait d'intervenir plus longuement sur le plan d'actions cyclo-cross au lieu de commenter à nouveau les performances des bretons, bretonnes sur les Championnats de France, résultats déjà parus sur la Bretagne Cycliste et le site internet.

Samuel MONNERAIS tient cependant à remercier Xavier FOURNIER, Carole LE DANTEC, les intervenants (ETR et hors ETR) pour leur travail effectué durant l'absence de Gilles PITEL.

Le CTR expose le plan d'actions de cyclo-cross réalisé en concertation avec François QUILLIVIC, Président de la Commission Régionale de cyclo-cross présentant les déplacements prévus (Les manches du Challenge National de cyclo-cross, le Championnat de France à Liévin et les trois stages : stage promotion cyclocross féminin, d'entraînement à la Toussaint et celui de préparation fin décembre) ainsi que le budget prévisionnel (Cf Annexe n°2).

Concernant trois déplacements (2^{ème} manche du Challenge National Cyclocross à Besançon, 3^{ème} manche du Challenge National Cyclocross à Quelneuc, Championnats de France de cyclocross à Liévin), il fait état de deux propositions budgétaires et de ses souhaits quant à ces deux options.

- Pour la 2^{ème} manche du Challenge National Cyclocross à Besançon : Retour le 22/11 à 23h, l'encadrement ne pouvant pas avoir une journée supplémentaire de congé. Proposition adoptée.

- Pour les Championnats de France de cyclocross à Liévin : Départ l'avant-veille de l'épreuve officielle, retour le jour de la course avec une arrivée à minuit au Comité. François QUILLIVIC donne son accord considérant que cette solution permet aux compétiteurs et encadrement de travailler dans de meilleures conditions. Proposition adoptée.

Samuel MONNERAIS interroge sur la participation ou non du Comité de Bretagne à la 1^{ère} manche du Challenge National de cyclocross au vu de l'accès à cette compétition aux Comités Départementaux. Il précise que l'effectif sera assez réduit (6 coureurs) afin de ne pas pénaliser les Comités Départementaux et leur permettre ainsi de présenter un effectif correct. François QUILLIVIC confirme la participation d'une sélection régionale à cette 1^{ère} manche.

Jo SALAUN rappelle que le Comité de Bretagne est prioritaire aux Comités Départementaux dans la réalisation de ses sélections.

Samuel MONNERAIS présente un projet de convocation pour la 1^{ère} manche du Challenge National de cyclocross où figure la notion des indemnités de déplacements. Il donne lecture de la phrase inscrite dans le courrier « ***Je tiens enfin à préciser la règle selon laquelle les indemnités de déplacements attribuées aux 20 premiers de la course reviennent au comité régional, et ce, même pour les coureurs choisissant de se rendre à Saint-Quentin par leurs propres moyens ; le comité régional proposant de véhiculer l'ensemble des coureurs et prenant à sa charge la restauration et l'hébergement à Saint-Quentin. Tout coureur ne souhaitant pas respecter cette règle est invité à décliner sa sélection*** ». Courrier accepté

Concernant la participation financière demandée aux coureurs lors des stages (sauf stage de préparation au championnat de France), Samuel MONNERAIS sollicite un éclaircissement auprès des Elu(e)s (la formulation n'étant pas la même dans les PV de la commission des Finances de Février et du CA). Est-ce 5€ pour une journée de stage sans hébergement et 10€ en cas d'hébergement ? Ce qui ferait un stage de 2 jours (début de stage le matin et fin de stage le lendemain en fin d'après-midi) à 15€. Ou bien, est-ce 5€ par repas et 10€ pour l'hébergement ? Ce qui amènerait le coût de ce même stage à 25 € (une nuit et un petit-déjeuner = 10€ ; 3 repas = 15€).

M. GUEGUEN confirme la tarification à savoir 5€ par repas et 10€ pour l'hébergement

Samuel MONNERAIS fait part de son regret à propos des rumeurs le concernant au sujet du retour du Championnat de France sur piste de Guadeloupe et sa domiciliation à Rennes. Il profite de l'occasion pour rétablir la vérité.

Par ailleurs Samuel MONNERAIS fait part de son regret concernant la remise en questions du plan d'actions route et notamment du déplacement au Tour du Piémont au mois d'Août. Il rappelle que ce déplacement était prévu dès le début d'année dans le plan d'actions. Robert DEJAN signale qu'il n'y avait aucune somme inscrite dans le tableau reçu.

6) Intervention du Président de la Commission Régionale Route

a) Bilan des Championnats de Bretagne (Route et VTT)

Bernard CALVEZ dresse un bilan des différents Championnats et donne la parole aux Délégué(e)s présent(e)s sur ces épreuves officielles :

Championnat de Bretagne des Dames à Tréfléz

Jean GENTRIC fait état d'un bon déroulement dans les épreuves avec plus d'une trentaine de Minimes et Cadettes et autant d'Espoirs/Seniors.

Championnat de Bretagne de l'Avenir à Hémonstoir

Bernard CALVEZ tient à féliciter l'organisateur pour le bon déroulement de cette épreuve officielle. Il ajoute la bonne participation dans les trois catégories (100 cadets ; 80 minimes et 100 juniors). Cependant, il fait part de son regret dans l'épreuve minimes où celle-ci a vu peu de mouvements.

Championnat de Bretagne des Pass'Cyclisme à la Chapelle Neuve

André CHALMEL félicite Henri Le CORRE et le Comité d'Organisation pour l'organisation de cette épreuve officielle. Il rappelle la mise en place de deux épreuves distinctes (D1-D2 & D3-D4) et l'attribution de 4 maillots pour ce Championnat.

Didier MARCHAND rappelle qu'il avait été décidé lors d'un précédent CA de n'en distribuer que 2. Après discussions, il est décidé de remettre 4 maillots à ce Championnat de Bretagne des Pass'Cyclisme. Cette décision est applicable dès 2010.

Championnat de Bretagne des 3èmes catégories à Baguer Morvan

Annick LOCHET et Jacques QUEMARD font état de la bonne organisation et félicitent Romuald LEROUX et son Comité d'Organisation pour le travail effectué.

Annick LOCHET tient à souligner la réussite de ce Championnat fixé pour la 2^{ème} année au mois de Septembre, ce choix ayant eu pour effet d'obtenir un peloton homogène et une belle épreuve. Par ailleurs, elle précise que les trois compétiteurs sur le podium avaient moins de 23 ans.

Championnat Descente VTT à Lopérec

Bernard CALVEZ félicite Ernest LE BRIS et son Comité d'Organisation pour le travail effectué. Il fait état des soucis rencontrés avec le matériel de chronométrage.

Il précise que cette épreuve officielle devait se dérouler sur 3 manches. Seule la 1^{ère} s'est bien déroulée, la 2^{ème} manche s'est faite par à coups, la 3^{ème} manche n'a pas eu lieu.

Bernard CALVEZ informe que le protocole a bien été réalisé

Il fait part de la demande des organisateurs VTT afin que le Comité de Bretagne achète du matériel de chronométrage VTT.

Sébastien EVENOU profite de l'opportunité pour signaler ses problèmes avec son logiciel de classement pour le TRJV.

M. GUEGUEN propose que le VTT soit doté du même matériel que le BMX, tout en acceptant les mêmes conditions de mise à disposition.

M. GUEGUEN demande que ce sujet soit mis à l'ordre du jour de la prochaine réunion de la Commission Régionale VTT.

b) Présentation de la convention signée entre le Comité d'Organisation, Quintin Communauté et le Comité de Bretagne pour l'organisation du Championnat de Bretagne CLM Individuel

Bernard CALVEZ dresse un compte rendu de la présentation officielle du Championnat de Bretagne CLM Individuel qui s'est déroulé au Vieux Bourg le samedi 12 septembre en présence de M. Yves LE GUEN (Président de Quintin Communauté) et M. Marcel RAULT (Président du VC Quintin). Il précise qu'une convention de trois ans a été signée pour l'organisation de cette épreuve officielle dans la région de Quintin et qu'un chèque de caution de 500 euros a été demandé (à encaisser en cas de non organisation de cette épreuve officielle)

Bernard CALVEZ donne le nombre d'engagés sur ce Championnat de Bretagne CLM Individuel (29 juniors ; 35 Espoirs/Seniors et 8 Dames) et rappelle les noms des Délégué(e)s du Comité de Bretagne : Bernard CALVEZ, Jean GENTRIC, Roland SALAUN

c) Les dates des épreuves officielles 2010

Bernard CALVEZ présente le tableau des candidats postulant pour l'organisation d'une épreuve officielle (Cf Annexe n°3).

Il fait état que certaines épreuves officielles ne sont pas encore pourvues à savoir :

- Le Trophée Régional des Ecoles de cyclisme
- Le Championnat de Bretagne des 3èmes catégories
- Le Championnat de Bretagne des Dames
- Le Championnat Interregional des Dames
- Les manches qualificatives Cadets dans le 22,35,29
- Le Championnat de Bretagne CLM Juniors par équipes

Concernant le Championnat de Bretagne CLM Juniors par équipes, Bernard CALVEZ propose de supprimer les grilles de prix pour réduire le coût de cette organisation et intéresser un organisateur. Il argumente en s'inquiétant qu'il serait préjudiciable que cette épreuve officielle ne soit pas organisée pour la 2^{ème} année consécutive et prendre ainsi le risque de voir sa disparition complète. Proposition acceptée

Henri LE CORRE informe de la candidature de Callac, épreuve cadets, organisée le 8 mai 2010, pour postuler à une manche qualificative cadets.

d) Dossier label DN 2010

Bernard CALVEZ rappelle que la labellisation des DN2 est du ressort du Comité de Bretagne de Cyclisme.

e) Classement National FFC 2009 (Réflexion sur la classification des 1ères cat.)

M. GUEGUEN informe de la réception d'un courrier de Jo SALAUN, Président du CD29, sur la classification des coureurs bretons et invite les Elu(e)s à en prendre connaissance.

Le Président rappelle les obligations fédérales et notamment la fourchette entre 10% et 15% de l'effectif régional classé pour la classification des 1ères catégories.

Concernant la classification des Pass'Cyclisme, M. GUEGUEN sollicite les Comités Départementaux afin qu'ils puissent transmettre leur avis.

f) Révision totale des cahiers des charges des organisations officielles (Accessibilité aux personnes de mobilité réduite)

M. GUEGUEN sollicite les Commissions Régionales VTT & BMX afin qu'ils réalisent un cahier des charges dans leur discipline, ceci n'ayant pas été fait auparavant.

M. GUEGUEN fait part d'un manque dans les cahiers des charges à savoir l'accessibilité aux compétitions pour les personnes à mobilité réduite. M. GUEGUEN suggère qu'une phrase soit incluse dans les cahiers des charges. Proposition acceptée

7) Réflexion sur la promotion du cyclisme féminin

Dr GRAZIANA interpelle les Elus sur le cyclisme féminin et pose quelques questions de réflexion :

- Que doit-on faire pour que nos meilleures compétitrices restent en Bretagne ?
- Que doit-on faire pour inciter les filles à faire du cyclisme ?

Dr GRAZIANA effectue quelques propositions :

- Création d'une équipe féminine à l'image de Vienne Futuroscope. Dr GRAZIANA présente les budgets (10 000 euros par féminine par saison + 20 000 euros budget déplacement)
- Voir pour se rapprocher des équipes continentales existantes (Bretagne Schuller, Saur Sojasun)
- Relancer le club Bretagne Féminin avec des équipes féminines déjà en place.

Samuel MONNERAIS préconise de relancer le club Bretagne Féminin, en proposant une amélioration du budget et en incluant l'achat de matériels pour ainsi équiper les féminines.

Il propose qu'un planning de courses approprié soit réalisé au vu de l'effectif breton avec une participation aux manches de la Coupe de France, au Tour de Bretagne Féminin et à une ou deux courses par étapes.

Samuel MONNERAIS propose de voir avec la société « Look » afin de savoir s'il est possible d'obtenir des tarifs préférentiels pour l'achat de matériels et préconise des tenues plus féminines.

M. GUEGUEN sollicite la Commission Régionale « Promotion du cyclisme féminin » afin qu'elle se réunisse pour présenter un projet au CA du 28 Novembre.

8) Réflexion sur la promotion du BMX

Jacques QUEMARD informe de l'augmentation importante du nombre de licenciés dans la discipline du BMX avec 332 licenciés en plus par rapport à 2008 et s'inquiète de la saturation des clubs.

Il tient à féliciter le CC Blavet pour la création d'une structure BMX en Centre Bretagne.

Il fait part du stockage de la piste modulable à Rostrenen et du souhait pour le Comité de Bretagne de louer un véhicule pour transporter la piste modulable de BMX dans le cadre des actions de promotion, cette solution étant plus judicieuse à l'achat au vu du nombre de fois qu'elle sera utilisée pour des actions de communication.

11) Réflexion sur la fonctionnalité du siège du Comité (outil de travail, parking, garages..)

M. GUEGUEN fait un point sur la fonctionnalité du Comité et notamment sur les points

- Grande superficie non utilisée à l'étage (Grenier)
- Disposition inadaptée des locaux
- Difficultés de parking
- Peu de places dans le garage
- Non-conformité de l'atelier de Gilles PITEL (Pas d'aération et pas de visibilité)

Il souhaite qu'une réflexion soit engagée sur le devenir du site avec l'éventualité d'acheter un terrain et de construire un nouveau bâtiment en tenant compte des besoins de chacun et ce, afin de finaliser ce projet en juin 2010.

M. GUEGUEN profite de cette opportunité pour dresser aussi un bilan du parc véhicules « Comité de Bretagne » (Minibus, Boxer, Camion, 2 voitures « 307 »)

Le Président donne son sentiment sur l'image transmise par les véhicules du Comité de Bretagne de cyclisme, celui-ci trouvant les voitures actuelles âgées, fades, de couleur triste

M. GUEGUEN propose qu'un appel d'offres soit fait auprès des concessionnaires pour acheter ou louer de nouveaux véhicules.

M. GUEGUEN précise qu'un contact a été engagé par Didier MARCHAND auprès de Citroën, celui-ci travaillant pour cette marque.

12) Règles d'encadrement des déplacements des sélections bretonnes

M. GUEGUEN fait part de son souhait de mettre en place un règlement intérieur concernant les déplacements du Comité de Bretagne notamment les déplacements de longue distance (au-delà de minuit)

Il propose que, dès lors qu'un déplacement sera de longue distance, une réservation soit faite dans un hôtel accompagnée d'un repas pour les coureurs et encadrement, et ce, afin d'éviter de longues heures de route.

M. GUEGUEN souhaite qu'un règlement intérieur soit réalisé et affiché dans tous les véhicules.

13) Intervention des Président(e)s des Commissions qui se sont réunies depuis le 6 juin et qui ont des propositions à soumettre au Conseil d'Administration pour décisions.

M. GUEGUEN rappelle aux Président(e)s des Commissions Régionales que le Président ou Délégué, la Secrétaire Générale et le Trésorier Général sont membres de droit de toutes les Commissions Régionales (sauf de la Commission de Discipline, seule la Secrétaire Générale en étant membre de droit), et devant recevoir, par déduction, copie des convocations des réunions programmées.

Commission Régionale Piste

Concernant les championnats régionaux piste, la Commission Régionale Piste estime que Le programme du championnat sprint est trop lourd et propose la suppression de l'épreuve du keirin. Proposition refusée

Concernant le Challenge régional de la piste, afin de redonner un second souffle à cette organisation, la Commission suggère pour 2010 une formule à 2 manches qualificatives avec une finale au mois de juin, les deux premières manches devant être organisées sur de grands vélodromes type Rennes/Plouasne. Proposition adoptée

La Commission sollicite les comités départementaux afin d'harmoniser les épreuves de leurs challenges piste (calendrier, nombre d'épreuves ...) en collaboration avec la commission régionale pour une plus grande cohérence régionale, à minima 3 dates communes, dont une en fin de saison la semaine précédant la coupe de Bretagne.

Pour favoriser la transversalité et la découverte de la piste, pour l'année 2010, la Commission suggère aux commissions départementales et régionale jeunes et aux comités départementaux l'organisation dans chaque département de journées de découverte de la piste pour les écoles de cyclisme de mars à mai (poussins à benjamins avec vélos de route), une finale régionale sera organisée en 2010 courant juin, le programme étant en cours d'élaboration. Proposition adoptée.

Concernant la formation des éducateurs et des commissaires piste, la commission sollicite la mise en place des journées de formation éducateurs et commissaires piste avec le soutien du CTS assisté de l'ETR « formation » et de la commission du corps arbitral.

M. GUEGUEN informe que cette demande sera transmise à M. Didier SIMON, Président de la Commission Régionale Piste.

Daniel RENARD regrette que certains dirigeants motivés par la piste soient peu ou pas nommés dans le cadre des désignations effectuées par la Commission Régionale du Corps Arbitral. M. GUEGUEN précise que cette observation sera transmise à M. Didier SIMON, Président de la Commission Régionale Piste.

Daniel RENARD profite de cette opportunité pour transmettre son sentiment sur le compte rendu du PV de la Commission régionale Piste.

Commission Régionale Cyclo-cross

François QUILLIVIC fait état du nombre d'engagés sur la 1^{ère} manche du Trophée Régional Crédit Agricole de Cyclo-cross

Il informe des diverses réflexions abordées lors de la réunion de la Commission :

- Projet d'organiser un colloque au niveau cyclo-cross
- Réflexion sur les candidats au Championnat de Bretagne de cyclocross : Les épreuves de cyclocross dites « de référence » (Camors, Lanarvily, Quelneuc....) doivent elles pouvoir postuler à l'organisation de cette épreuve ?

M. GUEGUEN souhaite qu'une priorité soit donnée aux autres clubs organisateurs.

M. GUEGUEN donne lecture d'un courrier de M. Jean Yves Plaisance organisateur du cyclocross de Pontchateau souhaitant postuler à l'organisation d'un Championnat de Bretagne. Malgré l'attrait de cette candidature, le Conseil d'Administration émet un avis négatif, souhaitant donner une priorité aux organisations bretonnes.

15) Le financement des clubs (mécénat)

M. GUEGUEN informe de la publication prochaine d'un article sur le sujet du mécénat dans la Bretagne Cycliste.

16) Statuts de la Société Cycliste Bretonne

M. GUEGUEN s'inquiète du peu de fonctionnement de la Société Cycliste Bretonne, seules deux personnes faisant le déplacement pour assister à l'AG.

M. GUEGUEN fait part de la démission, fin 2009, de M. THEZE à la présidence de ce club neutre.

M. GUEGUEN précise qu'une convocation sera envoyée à tous les adhérents de la SC Bretonne pour la prochaine AG et qu'un contrôle sera effectué par ses soins.

17) Conventions d'objectifs avec les Comités Départementaux

M. GUEGUEN informe de la préparation de ces conventions d'objectifs afin que les Comités Départementaux puissent les signer lors de leur Assemblée Générale.

18) Intervention des Présidents des Comités Départementaux

Jo SALAUN : Il informe de la réception du nouveau logo de la FFC

Gilbert MOUELLIC informe officiellement de l'embauche d'Olivier BOUNIOU au poste d'éducateur sportif à dater du 5 octobre, celui-ci arrivant du Comité de l'Orléanais où il exerçait la fonction de CTD dans le Comité du Loir et Cher.

Il précise également que le siège social du CD56 se situera à dater du 5 octobre à : La Maison des Sports 9 allée François Broussais 56000 Vannes

Gilbert MOUELLIC fait état d'une nouvelle grille de départ sécurisée sur la piste de BMX d'Hennebont. Il précise que l'inauguration est prévue demain. Il rajoute concernant celle de Lorient, le budget relatif aux équipements 2010 prévoit également l'installation de ce type de grille. Pour ce qui est de celle de THEIX, une demande sera effectuée par le club local auprès de la municipalité.

19) Questions diverses

Daniel LE GUET

En début d'année j'avais posé la question n'y a-t-il pas une possibilité de faire un mini stage ou autre pour les personnes qui n'ont pas la possibilité de passer le B F 1 pour tel ou telle raison, ces personnes sont présentes tous les samedis dans les écoles de cyclisme, y a-t-il eu depuis cette demande une avancée ou est-elle prévue dans les mois hivernaux?

Samuel MONNERAIS rappelle que les Brevets Fédéraux (BF1-BF2-BF3) sont du ressort de la FFC, il informe que Mme GAUTHERON, DTN, souhaite se pencher sur le dossier de la validité des acquis d'expérience.

Le Président
M. Joseph GUEGUEN

La Secrétaire Générale
Mme Annick LOCHET

SYNTHESE DES DECISIONS PRISES

Cyclocross : Acceptation du plan d'actions réalisé par Samuel MONNERAIS en concertation avec François QUILLIVIC, Président de la Commission Régionale cyclocross et du courrier réalisé à destination des sélectionnés pour la 1^{ère} manche du Challenge National de cyclo-cross à St Quentin
Dossier suivi par M. François QUILLIVIC - Samuel MONNERAIS - Gilles PITEL

Championnat de Bretagne CLM Juniors par équipes : Suppression des grilles de prix pour réduire le coût de cette organisation et ainsi intéresser un organisateur.

Dossier suivi par M. Bernard CALVEZ - Gilles PITEL

Championnat de Bretagne des Pass'Cyclisme : Attribution de 4 maillots en 2010.

Dossier suivi par M. André CHALMEL - Gilles PITEL

Cahier des charges : Intégration d'une phrase obligeant les organisateurs des championnats à prévoir un parking accessible pour les personnes à mobilité réduite.

Dossier suivi par M. GUEGUEN – M. Bernard CALVEZ - Gilles PITEL

Féminin : Relance du club Bretagne Féminin avec une amélioration du budget et l'achat de matériels pour ainsi équiper les féminines.

Dossier suivi par M. Jean GENTRIC- Dr GRAZIANA- Mme MASSE- Samuel MONNERAIS - Gilles PITEL

Challenge régional de la piste : 2 manches qualificatives avec une finale au mois de juin, les deux premières manches devant être organisées sur de grands vélodromes type Rennes/Plouasne.

Dossier suivi par M. Jean SERANDOUR – Carole LE DANTEC

Découverte de la piste : Organisation dans chaque département de journées de découverte de la piste pour les écoles de cyclisme de mars à mai (poussins à benjamins avec vélos de route), une finale régionale sera organisée en 2010 courant juin. Proposition adoptée.

Dossier suivi par M. Jean SERANDOUR